

# ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE



31 rue de la Commune de Paris – 54800 JARNY  
03.82.33.58.64 – [ecoledemusique@jarny.fr](mailto:ecoledemusique@jarny.fr)

## Dossier d'inscription

A retourner au directeur Patrick PELTIER  
Lundi de 14h à 19h – Mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 19h  
Vendredi de 17h30 à 19h30

*Jusqu'au 5 juillet et à partir du 6 septembre 2023*

**NOM DE LA FAMILLE (du débiteur) :**

**PIECES A JOINDRE AU DOSSIER :**

- Carte d'identité du responsable destinataire des factures
- Attestation de quotient familial CAF de moins de 3 mois
- Avis d'imposition 2022 (revenus 2021) du foyer fiscal
- Attestation d'assurance (scolaire et/ou extrascolaire, responsabilité civile)

**TARIFICATION**

*Encadré réservé à l'administration*

Quotient familial dont relève la famille :

- 0 - 460     461 - 870     <871     EXT  
 H.M ou Iméra

Inscriptions multiples au sein du foyer :

- OUI     NON

Inscription (s)

Prénoms	Pratique	Montant
---------	----------	---------

.....

..... + .....

..... + .....

..... + .....

Total des inscriptions = .....

Abattement - .....

**TOTAL ANNUEL à RÉGLER**

.....€

## INFORMATIONS FAMILLE

***Seul le responsable 1 est destinataire des factures.  
Veillez à remplir correctement les éléments demandés.***

	RESPONSABLE 1	RESPONSABLE 2
NOM et PRENOM		
ADRESSE COMPLETE		
CP et VILLE		
Date de naissance		
PORTABLE		
N° ALLOCATAIRE CAF		
QF du mois en cours		
Mail		

Choisir le mode de règlement désiré :

Annuellement

Trimestriellement

## INFORMATIONS ELEVE

	ELEVE 1	ELEVE 2	ELEVE 3	ELEVE 4
NOM	<input style="width: 90%;" type="text"/>			
PRENOM	<input style="width: 90%;" type="text"/>			
Date de naissance	<input style="width: 90%;" type="text"/>			
SEXE	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F			
PORTABLE	<input style="width: 90%;" type="text"/>			

	CHOIX DES ENSEIGNEMENTS INDIVIDUELS			
Batterie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tambour	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Piano	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Guitare classique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Guitare électrique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mandoline	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Clarinette	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Trompette	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cor	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Trombone	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Saxophone	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Flûte à bec	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Flûte traversière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Violon	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Violoncelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chant variétés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chant lyrique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	ATELIERS ou ORCHESTRES			
Eveil musical (4 ou 5 ans)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chorale enfants (à partir de 7 ans)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chorale adultes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Harmonie Municipale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Iméra	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres ateliers (rock,...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	FORMATION MUSICALE			
Solfège	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## AUTORISATION

	ELEVE 1	ELEVE 2	ELEVE 3	ELEVE 4
Droit à l'image*	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON			

*\*J'autorise la commune à me photographier ou me filmer au cours des activités d'enseignement et de pratique musicale, pour utilisation sur les différents supports de communication de la ville (site internet, Facebook de la ville, bulletin municipal, ...).*

## INSCRIPTION ET REGLEMENT

Le présent formulaire ne sera pris en compte que s'il est accompagné de l'ensemble des pièces administratives demandées.

Les admissions ne peuvent se faire qu'au début de chaque trimestre.

Ce sont les professeurs qui prendront directement contact avec leurs élèves pour fixer les horaires (sauf cours collectifs fixes).

Toute inscription est un engagement pour l'année scolaire impliquant le règlement de la cotisation annuelle. Aucun abandon en cours d'année ne justifiera le remboursement des cours non donnés. Seul cas de force majeure (maladie avec présentation de certificat médical, déménagement lointain, changement de situation familiale, etc) pourrait rendre caduc cet engagement.

L'année scolaire comprend 32 semaines de cours.

En cas de document non-fourni, je reconnais savoir que la cotisation maximale me sera facturée.

Si je fais partie de l'Harmonie Municipale ou/et de l'Iméra, je m'engage à participer assidûment aux évènements organisés par la commune avec ces orchestres.

Je certifie exacts les renseignements inscrits à ce dossier, m'engage à prendre connaissance du Règlement intérieur et à le respecter.

A , le

Signature du responsable

## INFORMATIONS TARIFS

Le tarif est calculé en fonction du quotient familial.

### **Tarif de base pour un instrument + solfège :**

<b>Jarnysiens</b>		<b>Harmonie-Iméra</b>	<b>Extérieurs</b>	<b>Harmonie -Iméra Extérieurs</b>
QF	Tarif		Tarif	
0-460	0,1 QF + 10	Gratuit	0,13 QF + 660	(0,13 QF + 660 ) - 50 %
461-870	0,7 QF - 270			
871 et +	0,13 QF + 228			

	<b>Ateliers ou orchestre hors harmonie municipale et Iméra (collectif)</b>	<b>Location instrument</b>	<b>Cauton (prêt instrument)</b>
Jarnysiens	60 €	50 €	200 €
Extérieurs	60 €	100 €	200 €

**Une cotisation dégressive est appliquée en fonction du nombre d'élèves inscrits pour une même famille, lors d'une même année scolaire :**

- pour les Jarnysiens :

- tarif de base premier enfant : 100 % du tarif
- tarif de base deuxième enfant : - 50 % du tarif
- tarif de base troisième enfant : - 70 % du tarif

- pour les non-Jarnysiens :

- tarif de base premier enfant : 100 % du tarif
- tarif de base deuxième enfant : - 30 % du tarif
- tarif de base troisième enfant : - 50 % du tarif

Tarif pour un seul instrument : moins 30% du tarif de base

Tarif pour « solfège » : moins 50% du tarif de base

Tarif pour « solfège + deux instruments » : tarif de base + 30 %

Tarif pour un instrument supplémentaire : tarif de base moins 50 %

Les élèves, musiciens assidus à l'harmonie municipale ou à l'Iméra bénéficient :

- de la gratuité des cours à l'école à raison d'une discipline instrumentale et de la formation musicale s'ils sont Jarnysiens ;

- du demi-tarif pour les cours à l'école à raison d'une discipline instrumentale et de la formation musicale s'ils sont non Jarnysiens.

## Pass Jeunes 54

Avec le Pass Jeunes 54, la Caf, le conseil départemental et l'Etat aident les jeunes de 6 à 16 ans à financer son inscription en vous faisant bénéficier d'une remise de 50 à 100 €.

- jusqu'à 450 € de quotient familial\* (QF) : aide unique de 100 €
- de 451 à 550 € de QF : aide unique de 70 €
- de 551 à 650 € de QF : aide unique de 50 €.

\*QF du mois de juillet 2023

L'inscription doit être réalisée entre le 1er septembre 2023 et le 31 janvier 2024.

Il vous suffit de remettre l'attestation Caf (adressée aux bénéficiaires en août 2023) au moment de l'inscription de l'enfant.

## Pass Culture

Il s'adresse aux jeunes de moins de 18 ans. Le pass Culture accompagne les jeunes de moins de 18 ans au quotidien en leur offrant un plus grand accès à la culture à travers une part collective, à partir de la classe de 4e et une part individuelle, à partir de 15 ans.

Destinée à renforcer leurs pratiques culturelles en autonomie, l'offre individuelle vient les encourager dans leurs choix personnels tandis que l'offre collective, destinée aux élèves de la quatrième à la terminale, leur permet de vivre des expériences en groupe avec les acteurs culturels dans le cadre de sorties et de rencontres collectives.

L'offre individuelle est accessible via l'application et permet aux jeunes de bénéficier d'un crédit en fonction de leur âge (20€ à 15 ans, 30€ à 16 et 17 ans), tandis que l'offre collective fait l'objet d'une réservation par leur enseignant sur une plateforme dédiée (montants de 25 euros pour les élèves de quatrième et de troisième, de 30 euros pour les élèves de seconde et de CAP, et de 20 euros pour les élèves de première et de terminale) \*.

### Pour les jeunes de 18 ans

Le pass Culture permet aux jeunes de 18 ans de disposer d'un montant de 300€ pendant 24 mois à utiliser sur l'application pour découvrir et réserver des propositions culturelles de proximité et des offres numériques. Voir directement avec le service des inscriptions pour déduction personnalisée selon votre restant dû.

*\*pour la formation musicale et 1 instrument*

## COURS COLLECTIF

Ce cours offre la possibilité d'apprendre aux élèves le langage musical sous toutes ses formes. Il permet, par le biais de différents exercices rythmiques, auditifs ou solfégiques d'apporter aux élèves l'autonomie nécessaire de lecture, d'écoute intérieure et d'analyse d'une partition afin qu'elle puisse être chantée ou jouée sur un instrument. L'apprentissage de ce langage permet l'accès à la connaissance des œuvres de compositeurs.

**Ce cours est obligatoire** pour tout élève instrumentiste de 6 à 14 ans.

### Cycle de sensibilisation : Initiation (6 ans, classe de CP)

*Ce cycle a pour objectifs : des jeux musicaux, la découverte et l'approche sensorielle de la pratique musicale. Il s'agit d'un cours d'initiation à la musique à l'issue duquel les élèves peuvent intégrer le 1er cycle d'études musicales.*

### Cycle 1 : à partir de 7 ans (classe de CE1)

*L'objectif de ce cycle est de donner au jeune musicien des bases saines lui permettant d'envisager un large champ de pratiques musicales et la poursuite d'études complémentaires visant à consolider son autonomie. Il s'adresse aux enfants à partir de 7 ans et se parcourt en 4 ans.*

### Cycle 2

*L'objectif du deuxième cycle est de compléter les études et apprentissages menés en premier cycle, de donner au jeune musicien des références artistiques et une autonomie favorisant une pratique musicale lui permettant d'envisager de prolonger ses études soit dans une finalité amateur, soit dans une orientation pré-professionnelle*

Cycle 2 rythmique (réservé au batteur)

### Cycle 3

*L'objectif de ce cycle est de compléter les études et les apprentissages menés en deuxième cycle, de vérifier les aptitudes et la motivation de l'élève pour une orientation pré-professionnelle. Ce cycle est accessible directement après la réussite à l'examen de fin de cycle 2. Le troisième cycle préparatoire se parcourt en une année, renouvelable sur proposition du professeur de la discipline instrumentale.*

### Fin d'études

## Ateliers

(En cours collectifs)

- Eveil musical (4 à 6 ans)
- Orchestre d'harmonie (Harmonie Municipale) – à partir de la 4<sup>ème</sup> année d'instrument et formation musicale
- Orchestre de musique de chambre (Iméra) - à partir de la 4<sup>ème</sup> année d'instrument et formation musicale
- Chorale d'enfants – à partir de 7 ans
- Chorale d'adultes
- D'autres ateliers sont possibles sur proposition des professeurs